

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

ATTRIBUTION DU MARCHÉ «ACQUISITION DE MATÉRIELS DE PROPRIÉTÉ »

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée pour l'acquisition de matériels de propriété conformément à la délibération n°2058 du 22 février 2018.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 14 juin 2018 à 18 h 00 pour l'ouverture des enveloppes, a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères d'attribution énoncés dans le règlement de la consultation les entreprises suivantes :

Pour le lot n°1 ramasseuse de plage : Société DULEVO – 321 rue St VERAN – 71009 MÂCON-LOCHÉ pour un montant de 152 578 € HT soit 183 093 € TTC.

Pour le lot n°2 fourgon benne. : Société DUBREU Littoral – 641 avenue Jean MONNET – 59640 DUNKERQUE pour un montant de 26 300 € HT soit 31 560 € TTC.

Pour le lot n°3 nettoyeuse de plage : L'offre de la société KÄSSBOHRER est irrégulière selon l'article 59 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en raison de sa non-conformité avec les caractéristiques techniques mentionnées au CCTP.

Monsieur le Président propose de suivre les avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'attribuer les lots n°1 et 2. Le lot n°3 étant infructueux, il propose de lancer une procédure concurrentielle avec négociation conformément à l'article 25 – II – 6° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

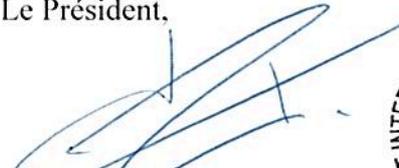
Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et autorise le lancement de la procédure concurrentielle avec négociation pour le lot n°3,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les crédits nécessaires à cette dépense seront inscrits au budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **20 JUIN 2018**

Fait à Dunkerque, le 14 juin 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 14 juin 2018 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.